

Exposition 2XY



Réflexions



PRÉSENTATION (1)

- Thème : **Prévention et promotion de la santé**
- Outil créé par le Conseil Général d'Indre-et-Loire en 2011
- Composé de 18 panneaux
- Adressé aux 12-16 ans
- Accompagné d'un temps d'échange avec des professionnels





PRÉSENTATION (2)

- Contact du laboratoire de SP de Tours afin de discuter du contenu de cette exposition
- Objectif : initier une diffusion plus large de l'outil

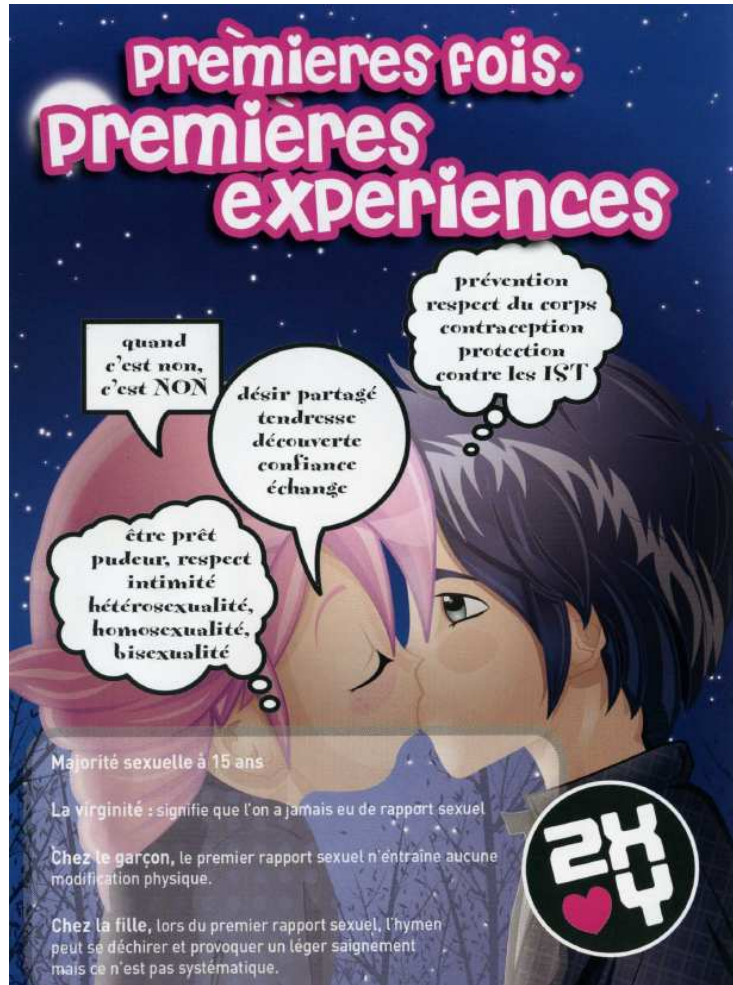


Affiches problématiques (1): propositions



- 2 affiches distinctes
 - Fonctionnement des organes
 - Fécondation
- Conseil au sujet de la température (vêtements amples)
- Accent sur les causes de l'érection (excitation...)

Affiches problématiques (2): propositions



- Majorité sexuelle à 15 ans : expliciter?
- Disposition des bulles « *quand c'est non* » au 1^{er} plan

Affiches problématiques (3): propositions



I.V.G. Interruption Volontaire de Grossesse

Loi du 17 janvier 1975 - Loi du 4 juillet 2001

La Loi permet à toute femme enceinte mineure ou majeure que son état place dans une situation de détresse, de demander à un médecin l'interruption de sa grossesse. **La décision de l'interruption appartient à la femme enceinte.**

- Quel est le délai légal pour pratiquer une I.V.G. en France ?**
Avant la fin de la 12^e semaine de grossesse.
- Où se pratique l'I.V.G. ?**
Dans un centre hospitalier public ou privé autorisé. Certains médecins libéraux agréés sont habilités à pratiquer l'I.V.G. médicamenteuse au sein de leur cabinet.
- Existe-t-il différentes techniques d'I.V.G. ?**
OUI, la méthode médicamenteuse et la méthode par aspiration. Le choix de la méthode sera déterminée lors de la consultation médicale.
- L'I.V.G. chez les mineures**
L'autorisation parentale est la règle. Cependant, si la mineure veut garder le secret vis à vis de ses parents ou de son représentant légal, elle doit se faire accompagner dans sa démarche par une personne majeure de son choix.
- L'entretien préalable à l'I.V.G.**
Ce temps d'écoute et de dialogue réalisé par une conseillère conjugale et familiale, une assistante sociale, un psychologue, peut aider la femme dans ce moment important.
Cet entretien est obligatoire pour les mineures.



- Affiche très réglementaire
- La rendre moins stricte

Affiches problématiques (4): propositions



- Photos des agents plus petites
- Regroupements des pathologies en terme de symptômes

Affiches problématiques (4 b): propositions

Gonocoque

C'EST QUOI LE SIDA ?
L'infection à VIH/sida (Syndrome d'Immuno-déficience Acquise) est une maladie transmissible provoquée par un virus appelé VIH (Virus d'Immuno-déficience Humaine). Ce virus s'attaque au système qui défend l'organisme contre les maladies (le système immunitaire).

C'EST QUOI ÊTRE SÉROPOSITIF ?
Être séropositif par le VIH c'est être porteur du virus même si aucun signe de la maladie n'apparaît.

LES SUSPECTS

Papillomavirus

VIH

LES INDICES DE CONTAMINATION PAR LE VIH

- Primo infection
- Fièvre
- Fatigue
- Ganglions
- Lésions cutanées aux muqueuses

COMMENT DÉPISTE-T-ON LE SIDA ?
En faisant un test sanguin.
Au moindre doute, il faut aller consulter.

OU DÉPISTE-T-ON LE SIDA ?
Médecin, centre de planification et d'éducation familiale, centre de dépistage anonyme et gratuit, hôpital.

MODES DE TRANSMISSION SUITE :

- Rapport vaginal (VRAI)
- Rapport anal (VRAI)
- Rapport oral (VRAI)
- Rapport vaginal (VRAI)
- Rapport anal (VRAI)
- Rapport oral (VRAI)

TRAITEMENT
La plupart des IST guérissent après un traitement. Sans traitement, les IST peuvent entraîner de graves complications : STÉRILITÉ, CANCER, CIRRHOSE...
Pour le virus du SIDA, des traitements spécifiques sont prescrits.

PRÉVENTION
Vaccination contre l'hépatite B et contre le papillomavirus.

Pour éviter ces maladies, **le préservatif est le seul moyen efficace**

- Autre mode de transmission : embrasser



PERSPECTIVES

- Réajustement de certaines affiches
- Diffusion au sein des collèges du département voire plus loin



Merci pour votre attention